



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12/06/2023

Dossier complet le : 12/06/2023

N° d'enregistrement : F09323P0183

1 Intitulé du projet

Construction de la Salle Culturelle de La Trinité (06)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VILLE DE LA TRINITE

Raison sociale

N° SIRET

2 1 0 6 0 1 4 9 8 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

POLSKI

LADISLAS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 **Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44. d)	Salle culturelle et de festivités (spectacles de danse, représentations de théâtre, concert de musique, projections de cinéma, banquets, reunions associatives..)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 **Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux de démolition ont été effectués sur le site en 2022 afin d'y construire une salle de festivités.
Le terrain de 2480 m² est aujourd'hui vierge de toute construction.

Le bâtiment construit se décomposera en 4 entités : le volume de la salle et de la scène au centre, une galerie publique percée d'arcades au Nord et à l'Ouest (qui englobera les dessertes publiques et les circulations sécurisées depuis la salle), un bâtiment technique à l'Est de la salle (qui comprendra les locaux techniques, les espaces de livraison et stockage, les loges), le bâtiment Ouest (comprenant le hall d'accueil, les bureaux municipaux et du gestionnaire, le foyer/bar).
La salle culturelle aura une surface utile de 1180 m².

Le projet s'inscrit dans une démarche de labellisation Bâtiments Durables Méditerranéens.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de permettre à la Ville de La Trinité de poursuivre son développement socio-culturel en proposant un équipement avec une programmation culturelle complète, accessible à tous.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La durée des travaux est estimée à 15 mois.

Un Plan d'installation de chantier et un planning de travaux sont disponibles en annexe.

Une charte de chantier faibles nuisances sera jointe aux marchés des entreprises - elle détaille les mesures d'atténuation vis à vis des riverains, de la circulations, des risques de pollution des sols et autres aspects environnementaux liés au chantier.

Le chantier sera parfaitement clos et sécurisé. La zone de chantier est à 36 m de distance d'une médiathèque, à 33 m d'une école et à 10 m de 4 villas.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La nouvelle salle culturelle et de festivités se veut la plus polyvalente possible, mais également complémentaire aux autres équipements existants à proximité. Elle permettra ainsi d'offrir aux Trinitaires, aux services municipaux et aux associations un outil adapté à leurs manifestations et activités, ainsi qu'au déploiement de celles qui ne trouvent pas de lieu de pratique aujourd'hui. La salle culturelle et de festivités devra permettre d'accueillir des événements artistiques d'envergure nationale ainsi que des manifestations associatives locales.

La salle culturelle et de festivités sera un lieu dédié principalement aux manifestations d'artistes/intervenants et aux manifestations associatives. En effet, elle possédera un gradin rétractable de 500 places pour les événements de types spectacles/projections cinématographiques en position frontale face à la scène [et jusqu'à 800 personnes en parterre debout].

Un système de gradins rétractables et de proscenium permettent une grande variété d'activités possibles dans la salle, qui pourra ainsi accueillir des manifestations en configuration banquet, ou encore des événements debout comme des forums, des concerts etc.

Des expositions pourront être organisées, notamment l'été lorsque les espaces extérieurs pourront accueillir les manifestations festives et culturelles.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande de permis de construire sera déposée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Hauteur, largeur, longueur du Bâtiment	ht <11,3 m, lg 23 m, Lg: 54,5 m
Emprise au sol	1255 m ²
Surface utile / Surface de plancher	1180 m ² / 1342 m ²
Nombre de stationnements	0
Surface espaces verts dont pleine terre	607 m ² dont 100% pleine terre

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Boulevard François Suarez

Lieu-dit : _____

Localité : La Trinité

Code postal : 0 6 3 4 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 3 ° 4 4 ' 3 5 " N Lat. : 0 7 ° 1 8 ' 5 8 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur, approuvé le 25/10/2019. Le projet se trouve en zone UBg.

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
En zone de montagne ?	☐	☒	L'altitude du projet est de 77 mètres.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	arrêté de police n°04.02.15 du 24 février 2004 du Maire de la Trinité relatif à la lutte contre les nuisances sonores Arrêté préfectoral bruit 6D1 A du PLUm decembre 1999 PPB des infrastructures routières du département des Alpes Maritimes novembre 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité Le projet ne se trouve pas dans le périmètre d'un lieu inscrit ou classé à la protection au titre des monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité Il s'agit de la zone humide le Laghet affluent du Paillon - le site longe cette zone - actuellement le Vallon de Laghet affluent du Paillon est souterrain à cet endroit.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de La Trinité est couverte par un PPR Inondation approuvé le 17/11/1999 et par un PPR Mouvements de terrain et Séisme approuvé le 17/11/1999.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
D'un site classé ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Les canalisations d'eau potable et d'assainissement sont disponibles à proximité du site. Un raccordement est possible et prévu. C'est la Métropole - Régie Eau d'Azur qui gère l'eau et l'assainissement - les services ont été contactés dans le cadre du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site est nu, libre de construction, non végétalisé, revêtement de type stabilisé. Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Voir Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est dans une zone à risque moyen de retrait-gonflement des argiles et à risque sismique moyen. Un bureau d'études structure fait partie de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour tenir compte de ces contraintes. Le projet n'est pas dans une zone à risque d'inondation, ni dans une zone à risque d'incendie de forêt et se trouve dans une zone radon de risque faible. Un bureau de contrôle valide les prescriptions techniques du projet vis à vis des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Des mesures sont prises dans le cadre du projet vis à vis de la ventilation qui sera conforme aux exigences sanitaires en vigueur - un bureau de contrôle valide les prescriptions techniques du projet vis à vis des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet ne comprend pas la création de places de parking (en-dehors des stationnements 2 roues et PRM). Les places de parking seront mutualisées avec les parkings existants à proximité (sur la couverture du Laghet et sur le site de l'hypermarché Auchan, situé à 300m.) Le projet est également accessible par les transports en commun, par la future ligne 5 du tramway ainsi que d'une piste cyclable en cours de réalisation.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Un BE acoustique spécialisé fait partie de l'équipe de MOE. Mesures acoustiques prévues pour assurer la protection du voisinage. Une note acoustique a été rédigée sur ce point (voir en annexe).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	La façade Nord du projet donnant sur le parvis se situe à environ 25 m du Boulevard Suarez, classé au bruit en catégorie 4. Des mesures ont été prévues dans la note acoustique.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	L'éclairage extérieur sera limité au strict nécessaire et respectera la trame noire : luminaires dirigés vers le bas avec une température de couleur < 2700 K et équipés d'un détecteur crépusculaire.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒
Engendre-t-il des rejets liquides ?		☐	☒	
Si oui, dans quel milieu ?		☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Raccordement au réseau d'eaux usées prévu.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Un office est prévu dans le bâtiment permettant un snacking et un accueil de traiteurs. Un espace bar est également prévu. Le chantier générera des déchets qui seront triés et valorisés, y compris un tri des biodéchets. Il s'agit de déchets non dangereux
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet ne se trouve pas dans le périmètre d'un lieu inscrit ou classé à la protection au titre des monuments historiques. Le projet devrait améliorer qualitativement le quartier : la salle culturelle ouvrira sur le parvis du boulevard François Suarez, avec une large esplanade. Une terrasse est prévue au dernier étage à l'Ouest afin d'offrir une vue sur le Mont-Gros et l'Observatoire de Nice.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet ne génère pas de déchets dangereux. Il permet de requalifier un site préalablement construit et occupé par une salle de festivités devenue trop étroite et insuffisamment flexible pour accueillir également des spectacles et améliorer l'offre culturelle de la Ville.

Un relevé des mesures sonores résiduelles a été fait de manière à ne pas dépasser les niveaux sonores existants.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne devrait pas être assujéti à une évaluation environnementale : il s'agit d'un projet urbain sur un site nu sans aucun enjeu de biodiversité (site préalablement occupé par un autre bâtiment amianté qui a été démoli).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Analyse environnementale de site - Salle culturelle La Trinité V2 - se rapporte aux parties 5 et 6	☒
2	TRIN-APS-016-MAR-NOT-GEN - Note Acoustique - se rapporte à la partie 6	☒
3	TRIN-APS-141-PIC-PLA-VRD - Plan d'installation de Chantier - se rapporte à la partie 4	☒
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom POLSKI

Prénom Ladislas

Qualité du signataire Maire de la Trinité

À La Trinité

Fait le 9 JUIN 2023



Signature du (des) demandeur(s)